

Travaux

OCTOBRE 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Veillez trouver ci-joint la liste des travaux de voirie, d'assainissement, de déplacements doux, du haut débit réalisés à Albi par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois durant le mois d'octobre 2020:

Site de Pratgraussals:

Poursuite des travaux d'aménagement des abords de la nouvelle salle événementielle.

Rue du Tendat :

Poursuite des travaux de pavage de la chaussée.

L'accès piétonnier des riverains est maintenu.

Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny (entre le boulevard Valmy et le giratoire Père Colombier / Galliéni / Ricard) :

Travaux de réfection des trottoirs et création de fosses d'arbres.

La circulation sera alternée au droit du chantier du 5 au 12 octobre et à sens unique vers le centre ville du 13 au 31 octobre.

Une déviation sera mise en place dans le sens sortant via l'avenue du Loirat, la rue de la Mouline et la rue Francisco Goya.

Rue du Père Colombier :

Fin des travaux de pose de conduite d'eau potable.

Le stationnement est interdit au droit du chantier.

Pont Vieux :

Fouilles archéologiques sur l'ouvrage du 19 au 31 octobre.

Durant ces fouilles le pont sera interdit à la circulation des véhicules, des déviations seront mises en place.

L'accès pour les piétons sera possible en dehors des heures de chantier.

Rue de Jarlard (entre l'avenue Edouard Herriot et la rue Jean Rieux) :

Poursuite des travaux de réfection des réseaux et branchements des eaux usées, de l'eau pluviale et d'adduction d'eau potable.

Poursuite des travaux d'effacement des réseaux électriques et de

création du réseau d'éclairage public.

Durant les travaux la circulation est déviée, l'accès pour les riverains est maintenu.

Bois de Jarlard :

Poursuite de l'aménagement du cheminement doux.

Rue du Roc (entre la rue Fernandez et la route de Fauch) :

Poursuite des travaux d'effacement des réseaux électriques et de création d'un nouveau réseau d'éclairage public.

Au droit des travaux, la circulation est alternée, le stationnement est interdit, l'accès pour les riverains est maintenu.

Rue du Roc (entre la place Fernandez et l'hôtel des finances publiques) :

A partir du 19 octobre début des travaux de requalification de la rue sur cette portion.

Durant ces travaux la circulation sera maintenue uniquement pour les riverains.

L'accès à l'hôtel des finances publiques se fera depuis la route de Fauch uniquement.

Avenue Frédéric Mistral (entre la rue Charcot et la rue Paul Claudel):

Début des travaux de renouvellement des branchements d'eau potable et d'eaux usées, extension du réseau d'eaux pluviales.

Durant ces travaux la circulation se fera dans le sens avenue Gambetta vers l'avenue Franchet d'Esperey.

Dans l'autre sens une déviation sera mise en place via la rue Albert 1^{er}.

Le stationnement sera interdit au droit des travaux.

Rue Guillausse :

Poursuite des travaux de reprise du réseau d'adduction d'eau potable, d'extension du réseau des eaux usées et de séparation de ces eaux avec les eaux pluviales.

Durant les travaux la circulation est déviée, l'accès pour les riverains est maintenu.

Rue Gaston Bouteiller (entre la voie de chemin de fer et la rue Eugène Mancel) :

Début des travaux de requalification de la voirie et création des trottoirs.

Durant les travaux la circulation sera déviée.

L'accès pour les riverains sera maintenu.

Rue Gaston Bouteiller (entre la rue Eugène Mancel et le petit chemin des Broucouniès) :

Fin des travaux de création du réseau et des branchements des eaux usées et de renouvellement de la conduite d'adduction d'eau potable.

Durant les travaux la circulation est déviée, l'accès pour les riverains est maintenu.

Rues René Magritte et Pablo Picasso :

Poursuite des travaux de réfection du revêtement des trottoirs de toute la rue et création de places de stationnement .

Durant les travaux la circulation se fait en chaussée rétrécie au droit du chantier.

Le stationnement est interdit sur la zone de travaux.

Route de Toulouse :

Poursuite des travaux d'aménagement du carrefour avec le chemin de Besse et de la réalisation du cheminement doux

Durant les travaux la circulation est alternée au droit du chantier .